

21 déc 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 21 décembre 2006](#)

Impôts sur les revenus

Exonération de l'impôt sur les primes attribuées dans le cadre de l'aide à la recherche

Exonération de l'impôt sur les primes attribuées dans le cadre de l'aide à la recherche

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé un amendement au projet de loi portant des dispositions diverses, en matière d'impôts sur les primes et subsides régionaux pour encourager la recherche. Cette mesure vise à exonérer de l'impôt des sociétés les primes et subsides, en capital et en intérêt, attribués par les institutions régionales dans le cadre de l'aide à la recherche et au développement

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>